

économie

La lettre des Acteurs pour une Economie Solidaire Nord-Pas-de-Calais

solidaire

En Nord-Pas-de-Calais

NUMERO 45 – Été 2015

Biodiversité : de quoi l'humain a réellement besoin pour vivre ?

Interview de François Griffault de l'association "les Blongios", organisatrice de chantiers nature, et d'Audrey Liégeois de la MRES, réseau régional d'associations d'environnement et de solidarités.

- Qu'est-ce que la biodiversité selon vous ?

- **François** : on peut considérer que c'est le nombre d'espèces vivant dans un milieu donné et leurs relations entre elles.

- **Audrey** : Mais ce peut être aussi la diversité génétique au sein d'une espèce. Ce qui est intéressant dans cette notion, c'est sa complexité. Il ne s'agit pas d'en parler en termes de bien ou de mal.

Les chauve-souris par exemple transportent des virus mais sans elles, on serait envahis d'insectes. L'enjeu est de trouver un équilibre pour ne pas lui nuire : l'Homme n'est pas déconnecté de la nature. Il en est dépendant pour s'alimenter, se soigner...

- Que pensez-vous de l'impact de l'économie sur la biodiversité ?

F. : Le monde économique a une vision utilitariste de la biodiversité : il voit seulement en quoi elle peut lui être profitable. On devrait plutôt retourner la question : de quoi l'humain a réellement besoin pour vivre ? Car tout ce qu'il produit a un impact sur la nature.

Mais le plus souvent, on veut produire à grande échelle des productions qui vont être envoyées à l'autre bout de la planète parce que ça coûte moins cher. Si l'huile de palme était cultivée pour une consommation locale, ça ne serait pas un problème, mais aujourd'hui, on déforeste à tout va.



A. : Nous nous méfions du greenwashing de certaines entreprises. Il faudrait selon moi à chaque fois se poser la question du sens.

F. : Produire du bio intensif en détruisant tous les insectes d'un champs, y compris les coccinelles bien utiles, est-ce une solution ?

A. : En même temps, on ne peut pas condamner ces actions...

F. : Ce qui intéressant avec l'ESS, c'est qu'elle réinterroge les effets de son action : telle production n'est-elle pas faite à une échelle trop importante ? Ne doit-on pas veiller à garder une implantation locale, à considérer la complexité des choses ?

- Faut-il garder la nature sous cloche ou ouvrir ces espaces au public ?

F. : Il n'y a pas de solution toute faite. Comme il n'y a pas de réponse toute faite à la question : à choisir, faut-il sauver cet arbre ou cet insecte ?

A. : Ma réponse serait : ça dépend. Ce qui est intéressant c'est de confronter les regards des naturalistes, des gens de l'ESS, des citoyens. Il faut débattre de tout cela et ne pas laisser l'affaire aux spécialistes !

• **Dossier** : Biodiversité et ESS : des liens croissants !

• **Actu Apes** : Nord-Pas de Calais-Picardie : deux régions, un écosystème ESS ?

• **Territoires** : La Porte du Hainaut ouvre une fenêtre sur l'ESS

Biodiversité et ESS : des liens croissants !

par **Patricia Hanssens**

Ce n'est pas un hasard si la démarche progrès portée par l'APES a rapidement intégré la dimension environnementale comme axe de travail. Au fil des années, les enjeux liés à la protection de la biodiversité ont intégré nombre d'esprits. Des structures de l'ESS mènent des actions en ce sens. Par ailleurs, la nature peut être un excellent support pour l'ESS, en permettant de travailler sur le lien social, l'implication citoyenne ou l'insertion. Dans un écosystème, tout est relié et interdépendant, n'est-il pas ?

Au bout d'une sévère grimpe, on peut enfin admirer la vue du haut du coteau calcaire de Wavran sur l'Aa. Là-bas, des moutons paissent, ici poussent des orchidées sauvages. Le paysage de craie formant un micro-climat est propice à l'éclosion d'espèces rares dans la région. Cette réserve naturelle est gérée par le **Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas de Calais**, mais on n'y mettra pas la nature sous cloche. Le terrain est mis à disposition d'un éleveur de moutons boulonnais. "Si on laissait la pelouse prospérer, elle deviendrait une forêt, note Vincent Santune, directeur de la structure. Les orchidées, papillons, sauterelles disparaîtraient. L'intervention de l'Homme permet de préserver ce type de paysage, ce que faisaient autrefois les bisons." L'échange est gagnant-gagnant, un aspect cher à l'ESS. D'un côté, ce patrimoine naturel est préservé, de l'autre, il est bénéfique pour l'économie, profitant à l'éleveur, mais aussi aux touristes appréciant ce paysage. "Pour



P. Hanssens

l'entretien de ce type de réserves que nous gérons dans toute la région, nous faisons appel à des chantiers nature bénévoles des Blongios, mais aussi de manière privilégiée à des associations d'insertion. Nous organisons aussi des animations pour les habitants, qui peuvent observer les espèces d'oiseaux ou de papillons présentes sur le territoire et transmettre ces données au Museum d'histoire naturelle, ça fait partie des sciences participatives. Pour nous, l'ESS est une évidence." Des craintes pour l'avenir ? "Avec la nouvelle loi sur la biodiversité qui généralise les marchés de compensation*, il y a un risque que le patrimoine naturel soit intégré dans le système marchand et qu'il attire la convoitise de grands groupes, qui voudront en tirer des bénéfices. Les actions en faveur de la nature doivent être effectuées par des organismes non lucratifs, qui ont le souci du long terme." Pas sûr qu'argent et nature fassent bon ménage...

www.cen-npdc.org

* Pour contrebalancer les impacts négatifs d'un projet sur la nature, il est obligatoire de réaliser des mesures de restauration ou d'acheter des certificats à des banques qui réalisent ces mesures.

LE SOUTIEN PAR L'ASSIETTE

Reinette des capucins ou des Flandres, cabarette... mmh ! Chez "**Robin des bio**", coopérative de consommateurs de Lille attentive à se fournir chez de petits fournisseurs, on trouve des produits issus de variétés anciennes et locales de pommes du Verger d'Ohain. Cette structure de l'Avesnois propose ainsi du cidre, du vinaigre, du jus de pomme ou de poire, tout en étant attentive à la sauvegarde de la biodiversité dans le concret (implantation de ruches, de haies, creusement de mares...). Robin des Bio soutient cette structure en achetant ses produits et ayant participé à l'achat collectif des 17 ha de terres de l'exploitation via la foncière "Terre de Liens". "On a aussi diffusé des graines de variétés anciennes de plantes de l'association Kokopelli, note la salariée Céline. Le fait de consommer ce type de produits permet de continuer à faire vivre ces variétés anciennes, ce qui participe de la préservation de la biodiversité."

www.robindesbio.org

www.vergerbiodohain.com

Des indicateurs pour mesurer la biodiversité ?

“Le terme de biodiversité recouvre beaucoup d’enjeux liés. Des terres fertiles sans chimie ni pesticides sont des écosystèmes vivants riches de biodiversité végétale et animale et de matières organiques. C’est un bien commun favorable à d’autres biens communs comme la santé, les ressources en eau et même... le climat. Or une bonne gestion des biens communs exige la coopération d’acteurs multiples. On retrouve ici les valeurs de l’ESS : la solidarité humaine au service de celle des écosystèmes.

On voit de plus en plus d’indicateurs de biodiversité, en raison de la prise de conscience de son importance pour l’humanité. C’est une excellente chose, en sachant toutefois que tout ne peut pas se réduire à des chiffres, surtout pour des enjeux aussi systémiques, et que les humains ne sont pas la seule espèce digne d’intérêt...”

Jean Gadrey, professeur honoraire d’économie à l’université de Lille 1

“C’est compliqué de savoir ce que procure la biodiversité aux humains. Des écologues et des économistes ont tenté d’évaluer ce qu’on appelle “les services écosystémiques”, par la monétarisation, avec toutes les dérives possibles. D’autres pistes sont explorées aujourd’hui, comme la représentation spatiale : sur le Parc naturel régional Scarpe Escaut, on essaye de mesurer le pourcentage de superficie en herbe par rapport à la surface cultivée. D’autres indicateurs peuvent être utilisés, comme l’impact sur l’emploi de la protection des milieux naturels. Vu le rythme sans précédent de disparition des espèces recensées, on n’a pas le choix : il faut vivre en harmonie avec la nature...”

Olivier Petit, économiste, maître de conférence à l’Université d’Artois

Un arbre aux branches entremêlées !

Sept pour cent d’espaces boisés en Nord-Pas de Calais contre 27 % en France. Face à ce constat, l’association des **Planteurs volontaires du Nord Pas de Calais** a mis en place une démarche visant à accompagner tous les projets de reboisement, qu’ils émergent de citoyens, d’entreprises, de collectivités, d’agriculteurs ou d’écoles. Cette année, près de 20 000 arbres ont été plantés par 1000 bénévoles. *“Ce qu’on aime, c’est mélanger, explique Thierry Luisin, salarié de cette association. A Gondécourt, il était prévu de planter des haies autour d’un site de maraîchage. On a réuni des salariés d’une entreprise volontaire et des jeunes d’une maison de quartier. Cela permet d’impliquer tout le monde et aussi de faire se rencontrer autour d’une même action des gens qui ne se seraient pas côtoyés autrement. L’arbre est un support magnifique de sensibilisation !”*.

planteursvolontaires.blogspot.fr

LES MAINS DANS LA GLAISE !

Votre structure aimerait participer au maintien de la biodiversité ?

Il y a plein de moyens de le faire et des associations peuvent vous aider !

- > utiliser des produits d’entretien écologiques
- > organiser un chantier participatif avec vos salariés et bénévoles pour planter une haie, creuser une mare, faire du fauchage...
- > installer un système de récupération de l’eau de pluie sur votre bâtiment et le couvrir d’un toit végétalisé
- > mettre en place un composteur pour vos déchets végétaux, tontes de pelouses...
- > construire des parkings à alvéoles qui laissent pénétrer l’eau dans la terre
- > observer les oiseaux et mammifères dans votre secteur et communiquer vos infos à des observatoires
- > fréquenter les grainothèques où l’on peut emprunter des graines d’espèces oubliées.

Pour plus d’infos, contacter Audrey Liégeois, qui coordonne le dispositif “Natureville”, à la MRES :

www.mres-asso.org - 03 20 52 12 02



Nord-Pas de Calais-Picardie : 2 régions, un écosystème ESS ?

Au 1er janvier 2016, elles ne seront plus qu'une ! Depuis plusieurs mois, les régions Nord-Pas de Calais et Picardie s'attellent aux conditions de rapprochement visant leur fusion imminente en une seule grande région. Ces deux territoires bien spécifiques cherchent à trouver des points de convergence et des opportunités de travail en coopération... et l'ESS n'échappe pas à cette démarche volontaire. !

A l'occasion de son assemblée générale ordinaire, l'APES a donc souhaité proposer un temps d'échanges avec les acteurs de l'ESS de Picardie. L'objectif était d'anticiper la fusion administrative et de voir comment créer, sur le nouveau territoire régional, un écosystème favorable au développement de l'Economie sociale et solidaire et de ses acteurs, à côté des démarches déjà engagées par les CRESS respectives (et auxquelles l'APES participe). C'est ainsi qu'une délégation picarde, composée de la CRESS Picardie, du Mouvement Associatif, du GRIEP et de la Maison de l'Economie Solidaire du Pays de Bray, s'est déplacée jusque Beuvry le 19 juin 2014 dernier. Leur envie : comprendre l'organisation de l'ESS en Nord Pas de Calais, en connaître les acteurs et faire part des pratiques mises en œuvre sur le territoire picard.

Au départ, les attentes étaient communes : se découvrir, comprendre, identifier les points d'accroches...

A l'arrivée, les perspectives étaient nombreuses et l'enthousiasme palpable : une photographie très riche de la diversité des acteurs de l'ESS en Picardie, des savoir-faire insoupçonnés, des innovations mises en œuvre par des personnes très motivées sur les territoires, un sentiment de grande proximité dans les valeurs et les pratiques. En bref, la fusion des deux régions est vue des deux côtés comme une vraie opportunité de s'enrichir mutuellement, de se renouveler et d'œuvrer ensemble à rendre l'économie plus solidaire dans une région qui peut être exemplaire en la matière... si les électeurs le décident les 6 et 13 décembre. Affaire à suivre...

Bérengère Delfairière - APES

"B comme nature", l'autonomie au bout des doigts

Avec un papa chimiste, Barbara Chevalier aimait bidouiller les composants de toutes sortes. Devenue maman, elle a pris conscience de la toxicité des produits issus de la pétrochimie. Aujourd'hui, elle anime des ateliers de fabrication de cosmétiques et de produits ménagers bio pour des particuliers ou des associations du Calaisis. "Je vends les matières premières pour rendre les gens autonomes. Mes fournisseurs ont une démarche de respect de l'environnement poussée." Nouveauté : sa coopération avec une association locale qui produit des plantes comme la fleur de souci, autrement dit le calendula, "utilisé dans les crèmes pour bébés".

Investie dans le collectif Alternatiba Calais, elle a créé avec d'autres l'association "Nature et savoir-faire" qui vise à mutualiser les énergies d'intervenants ayant diverses compétences : cuisine, lombricompost, potager, couture... L'APES ? Elle y adhère parce que ce réseau défend les mêmes valeurs qu'elle : respect de l'environnement et réflexion sur sa consommation

www.bcommentature.com

"Co-porteurs", le propulseur des fusées de l'ESS !

"Dans mon activité, je voyais des acteurs qui faisaient germer des idées ensemble mais ne trouvaient pas de porteur de projet pour les développer immédiatement, explique Laurent Courouble, ex-salarié de l'APES et créateur de cette nouvelle structure. Je me suis dit : pourquoi ne pas faire office de premier étage d'une fusée en aidant à booster un projet dans un premier temps, pour passer le relais à d'autres ensuite ?" Tel est le projet développé par ce passionné du faire-ensemble, qui cherche aujourd'hui des co-porteurs intéressés par l'aventure. Premier défi en vue : le partage par diverses structures d'un espace qui pourrait être acheté en commun (café citoyen, magasin coopératif, crèche...) au sein de l'immense friche Fives-Cail en reconversion. L'adhésion à l'APES tient de l'évidence ! "C'est un lieu-ressource qui est une mine de contacts, on peut y échanger des expériences, et je voudrais apporter ma pierre en valorisant une méthode innovante et participative qui peut être essaimée sur d'autres projets. Bientôt une foncière de l'ESS ?"

<http://laurentcourouble.wix.com/coporteurs2>



APES, Maison de l'Economie Solidaire,
81 bis rue Gantois, 59000 Lille
Tél. 03 20 30 98 25 - Fax. 03 20 54 68 42
E-mail : contact@apes-npdc.org
site de l'APES : www.apes-npdc.org

Tarif plein / numéro : 3 €

Directeur de la publication

Gerard Dechy, Président de l'APES

Rédaction : Patricia Hanssens, APES

Comité de rédaction et de relecture :

Patrick Girard - Charlotte Bettan - Thierry Abel - Bérengère Delfairière - Ségolène Gabriel

Conception graphique : Xavier Dumur

Illustration : Dorothée Vantorre
www.lesfollesmarquises.com

Gravure - Impression : Impression directe tirage à 600 ex. Imprimé sur papier recyclé

ISSN 1769-9789 - dépôt légal 2008